



## **Elections universitaires octobre 2024**

### **Procès verbal de dépouillement**

**Commission de la formation et de la vie universitaire - Collège  
des professeurs et personnels assimilés - Secteur 4 - Tour  
unique**

**Instance : Commission de la formation et de la vie universitaire  
Collège : Collège A  
Secteur : Secteur 4: Disciplines de santé**

## Composition du bureau de vote

Le 17/10/2024 à 17:24:55, s'est réuni le bureau de vote de **Université de Tours** pour le scrutin **Commission de la formation et de la vie universitaire - Collège des professeurs et personnels assimilés - Secteur 4 - Tour unique** composé de :

- Thuillier Thomas - *Détenteur d'un fragment de clé*
- BIDEAU Alain - *Détenteur d'un fragment de clé*
- DALLET-CHOISY Sandrine - *Détenteur d'un fragment de clé*
- GEORGELIN Christine - *Détenteur d'un fragment de clé*
- GHARES Mariem - *Détenteur d'un fragment de clé*
- MITERO Sylvie - *Détenteur d'un fragment de clé*

## Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
  - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
  - Le scellement de la plateforme de vote
  - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
  - Le vote d'au moins un électeur
  - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
  - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constaté l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 15/10/2024 à 16:52:11 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 9.0.2) :

*39b30af8c3018d39c013ece9f9834be2ac9a46d7da4da621cb7641f309601529*

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 152 électeurs totalisant 152 voix :



Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement :  
*d3743525297520647a58811c94109b1176692e1cdc3d8cc29b92dfcdf01f71b1*

Somme de contrôle des deux empreintes de l'urne :  
*df598d20cc0e1b050a81d77b79a8f0dc1d005965fc976b7bbe0f5f041407472c*

Cachet d'horodatage de la somme de contrôle :

Certificat de l'empresurage de la somme de contrôle :  
L'empresurage de la somme de contrôle est effectué par le bureau de vote le 17/10/2024 à 17:24:55 après avoir reconstitué la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement.  
Le système a extrait de l'urne 134 bulletins dont 0 bulletin nul et 4 bulletins blancs soit un total de 130 bulletins valablement exprimés.

Dépouillement

Les membres du bureau de vote ont procédé au dépouillement le 17/10/2024 à 17:24:55 après avoir reconstitué la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement.

Le système a extrait de l'urne 134 bulletins dont 0 bulletin nul et 4 bulletins blancs soit un total de 130 bulletins valablement exprimés.

La liste d'émargement numérique contenant 134 entrées représentant 134 voix, correspondant bien au nombre de bulletins dans l'urne numérique.

## Résultats du dépouillement

|                                            |         |
|--------------------------------------------|---------|
| Nombre d'électeurs sur la liste électorale | 152     |
| Nombre de bulletins dans l'urne            | 134     |
| Taux de participation                      | 88,16 % |
| Nombre de suffrages valablement exprimés   | 130     |
| Nombre de bulletins blancs                 | 4       |
| Nombre de bulletins nuls (hors blancs)     | 0       |
| Nombre de sièges                           | 2       |

## Résultats

| Nom                                                                             | Nb de voix | % des voix exprimées | Nb de sièges |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------|--------------|
| <u>Pour une université Ambitieuse, Responsable, Humaine</u>                     | 113        | 86,92 %              | 2            |
| L'Université Ensemble<br><i>Soutenue par L'Université Ensemble et Autrement</i> | 17         | 13,08 %              | 0            |
| <b>Total</b>                                                                    | <b>130</b> | <b>100 %</b>         |              |

### Détails de la liste "Pour une université Ambitieuse, Responsable, Humaine"

| Nom du candidat               | Élu ? |
|-------------------------------|-------|
| <u>HOURIOUX</u><br>Christophe | Élu   |
| <u>MAHEO</u><br>Karine        | Élue  |

### Détails de la liste "L'Université Ensemble"

| Nom du candidat               | Élu ? |
|-------------------------------|-------|
| CLASTRE<br>Marc               |       |
| ENGUEHARD-GUEIFFIER<br>Cécile |       |

## Détail des calculs d'attribution des 2 sièges

|                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Calcul du quotient électoral : 65                                                                                                                                |
| Nombre de bulletins valablement exprimés / Nombre de sièges = $130 / 2 = 65$                                                                                     |
| Attribution de 1 siège à la liste "Pour une université Ambitieuse, Responsable, Humaine" :<br>Nombre de voix / Quotient électoral = $113 / 65 = 1.7384615384615$ |
| Attribution des sièges à la majorité relative                                                                                                                    |
| Attribution du siège 2 au plus fort reste :                                                                                                                      |
| - Liste "Pour une université Ambitieuse, Responsable, Humaine" :<br>- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = $113 - (1 \times 65) = 48$    |
| - Liste "L'Université Ensemble" :<br>- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = $17 - (0 \times 65) = 17$                                    |
| Attribution du siège 2 à la liste : Pour une université Ambitieuse, Responsable, Humaine                                                                         |
| AFFECTATION DES SIEGES                                                                                                                                           |
| Affectation de 2 sièges à la liste Pour une université Ambitieuse, Responsable, Humaine                                                                          |
| - Un siège est attribué à HOURIOUX Christophe (ordre de la liste)                                                                                                |
| - Un siège est attribué à MAHEO Karine (ordre de la liste)                                                                                                       |
| => 1 femme et 1 homme sont élus                                                                                                                                  |

## Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 5 demandes et en ont clos 1.

## Observations et réclamations

Pas d'observations particulières à formuler.

## Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**

Fichier : 39\_resultats\_cfvu\_a\_secteur4.csv

Empreinte (sha256) : 966b86121adc3bb28dd2057e048bc77a0428ca6726d02dddf09e1d107cb4175b

- **Liste électorale**

Fichier : 39\_listeelectorale\_cfvu\_a\_secteur4\_503425562.csv

Empreinte (sha256) : cbf63b52b56ff67343ba348849751d31c49d2284638696b51fa2ab62e142a9dd

- **Liste des tickets**

Fichier : 39\_modifs\_cfvu\_a\_secteur4.csv

Empreinte (sha256) : d9ada63cfd2c4067f1664a75cc61c456fe4f283b4987e0f2f647eddf2e30b5bb

- **Liste d'émargement**

Fichier : 39\_listeemargement\_cfvu\_a\_secteur4.csv

Empreinte (sha256) : 3809b71087f5eb49272cb36c5a688e67f16149552c2457f5bde506ef6399bea8

- **Registre d'activité du serveur de vote**

Fichier : 39\_vote\_registre.csv

Empreinte (sha256) : 07c78219b384e258c61aafe758be993f7b998a508d732ee51b27b22302d0fa85

- **Registre d'activité de l'urne**

Fichier : 39\_urne\_registre.csv

Empreinte (sha256) : 8deef9120247df1183d7074d085829c2f65af2f57add06e7b9b0602e0973731f

## Signatures des membres du bureau de vote

Thuillier Thomas

BIDEAU Alain

DALLET-CHOISY Sandrine

GEORGELIN Christine

GHARES Mariem

MITERO Sylvie